

COMMISSION MEDICO-TECHNIQUE EXTRAORDINAIRE

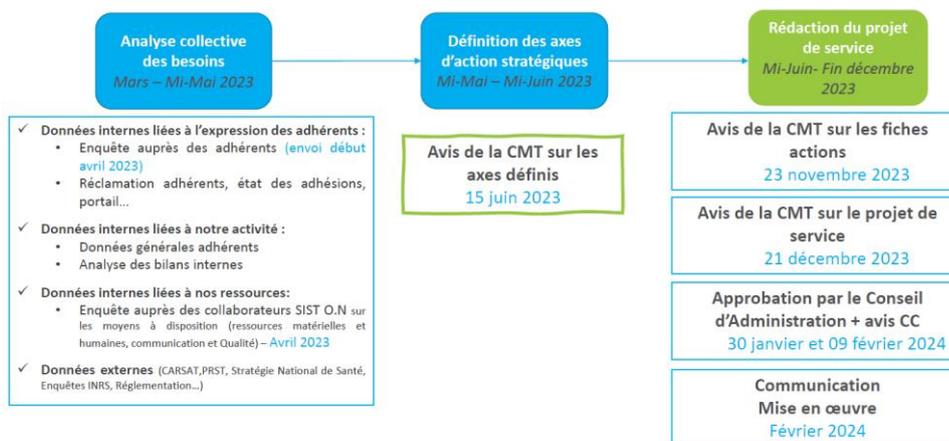
Saint-Lô – jeudi 21 décembre 2023 – 14 H 30

Invités	Présent	Excusé
Dr Horst-Ansquer Marlène (titulaire-secteur nord)		X
Dr Frank Beuron (suppléant-secteur nord)		X
Dr Caroline TILLIETTE (titulaire-secteur centre)	X	
Dr Delhostal Jean (titulaire-secteur sud)	X	
Elodie Gallerand (titulaire-secteur nord)	X	
Sophie Madeleine (titulaire-secteur centre)	X	
Marie Eudes (suppléante-secteur centre)		X
Ginette Robine (titulaire-secteur sud)	X	
Cynthia Jeannot (suppléante-secteur sud)		X
Mélanie Junqua (titulaire-secteur bocage)	X	
Marie-Charlène Almin (suppléante-secteur bocage)		X
Audrey Violet (titulaire-secteur centre)	X	
Gabin Hodiesne (titulaire-secteur bocage)	X	
Céline Lefebvre (suppléante-secteur bocage)		X
Antoine Leforestier (titulaire-secteur nord)	X	
Pauline Bottin (titulaire-secteur centre)	X	
Stéphanie Doraphé (suppléante-secteur centre)		X
Muriel Legand (titulaire-secteur sud)		X
Guillaume Pichard (titulaire-secteur bocage)	X	
Céline Roquet (suppléante-secteur bocage)		X
Madeline Deboislore (suppléante tous secteurs)		X
Sandrine Hureaux (titulaire tous secteurs)	X	
Loïcia Pouppeville (titulaire tous secteurs)	X	
Julien Schoonheere (Chargé de la Qualité et des projets)	X	
Vanessa ODE (Responsable du secteur Sud et chargée des projets)	X	
Pierrick Martin (Directeur Général)	X	
Didier Morisset (Président)		X
Philippe FOUCAULT (Président Délégué)	X	

COMPTE-RENDU

1. Présentation du Projet de Service 2024-2027

- Composition du comité de pilotage et calendrier :
 - Appel à candidatures en fin d'année 2022.
 - Composition du comité de pilotage : Marie-Charlène ALMIN, Carine BEAUFILS, Madeline DEBOISLOREY, Vanessa GAUBERT, Gwenaëlle GUILLON, Laure LAHOUGUE, Marion LEFEUVRE, Antoine LEFORESTIER, Angélique LENOURY, Vanessa ODE, Loicia POUPPEVILLE, Ginette ROBINE, Julien SCHOONHEERE et Audrey VIOLET
 - 1^{ère} réunion de lancement le 27 février 2023.
 - Création de 3 sous-groupes de travail pour l'analyse collective des besoins.
 - Calendrier :



M. Martin précise que la communication et la mise en œuvre du Projet de Service se fera à partir du 1^{er} février puisque la validation par le Conseil d'Administration sera faite.

- Structure du Projet de Service

1. CONTEXTE DU SERVICE DE PREVENTION ET DE SANTE AU TRAVAIL	11
1.1. Missions du Service de Prévention et de Santé au Travail	11
1.2. Offre de services	11
1.3. Agréments et situation géographique	12
1.4. Etat de la sectorisation et de la répartition des effectifs	13
1.5. Démographie des médecins du travail du Service	13
1.6. Profil des adhérents suivis par taille d'entreprise et secteur d'activité	14
1.7. Synthèse collective des besoins collaborateurs	16
1.8. Circuits et canaux d'information au sein du Service	17
1.9. Système d'informatisation	19
1.10. Principaux partenaires extérieurs	21
2. DIAGNOSTIC TERRITORIAL – ANALYSE DES BESOINS ADHERENTS	22
3. ORIENTATIONS ET MISE ŒUVRE DU PROJET DE SERVICE	23
3.1. Périmètre de l'offre socle de services et objectifs associés	23
3.2. Structuration et organisation du Service	25
3.3. Axes prioritaires d'action en Santé au Travail	35

▪ Synthèse des axes et des fiches actions

Les 6 axes et les 11 actions prioritaires

du projet de Service SIST Ouest Normandie 2024-2027

AXE PRIORITAIRE	FICHE ACTION
Renforcement de la proximité avec les adhérents via les actions des équipes pluridisciplinaires	Préserver la relation partenariale avec l'adhérent
	Agir en prévention primaire au plus près des adhérents
Santé au travail des intérimaires	Optimiser la prise en charge des intérimaires et les conseils en prévention délivrés
Prévention de la désinsertion professionnelle	Accompagner les adhérents dans la prévention de la désinsertion professionnelle
Capital santé	Prévenir le risque cardio vasculaire
	Développer des actions pour le secteur d'activité entretien des locaux
Risques psychosociaux	Poursuivre et développer les actions sur le champ des RPS
	Agir contre le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes
Suivi individuel des salariés et traçabilité des expositions	Mobiliser et accompagner le dirigeant sur sa santé
	Assurer le suivi individuel en période de pénurie de temps médical
	Repérage et traçabilité des expositions aux cytotoxiques et au radon

Audrey Violet demande s'il y a des remarques sur le Projet de Service dont les membres ont pris connaissance en amont ?

Le Dr Delhostal demande si le Projet de Service doit être adapté suite à la publication du guide de la CNIL concernant les Services de Prévention et de Santé au Travail ?

M. Martin répond que non car au niveau de la CNIL et la RGPD nous avons en interne Sami Belhage, correspondant CNIL, et 1 DPO (Délégué à la Protection des Données) externe.

On attendra donc le futur progiciel qui prendra en compte les recommandations de la CNIL.

Ce n'est donc pas un souci pour le Projet de Service.

Aujourd'hui, il n'y a pas de risques et l'important c'est que les données soient sécurisées.

M. Foucault demande si le Service est à l'abri des cyber attaques ?

M. Martin répond que oui sur les données médicales car c'est un hébergement extérieur. Il tient à faire savoir qu'en interne, on a beaucoup de sécurité en place.

Il n'y a pas d'autres remarques des membres.

Les membres présents émettent à l'unanimité un avis favorable pour le Projet de Service 2024-2027 présenté.

1^{ère} résolution : le Projet de Service 2024-2027 a obtenu un avis favorable des membres de la CMT.

▪ Calendrier :



M. Martin demande à prévoir dans le calendrier un rendez-vous avec la DREETS. Il explique qu'il sera accompagné d'un membre de la CMT pour donner un exemplaire du Projet de Service en vue de le présenter et d'en discuter.

2. Date des réunions CMT 2024

3 réunions sont à programmer en sachant que la 1^{ère} interviendra le mardi 26 mars à 14 h 30 et que le lieu reste à définir.

Les 2 autres réunions seront à planifier en juin et en octobre.

3. Questions diverses

✓ Julien Schoonheere informe qu'il participait à la CMT en tant qu'invité et qu'à partir de 2024, Vanessa Ode prendra le relai en tant qu'invitée de façon permanente du fait de son statut de chargée des projets. M. Martin précise que le Président de la CMT est le Président du Service et que c'est à lui que revient la décision d'inviter d'autres personnes lors des réunions.



La prochaine réunion interviendra le mardi 26 mars 2024 à 14 h 30 (lieu à définir).